

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Bulletin Officiel de la Principauté

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus.

Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois.

**DIRECTION et RÉDACTION :**

au Secrétariat du Gouvernement.

**ADMINISTRATION :**

à l'Imprimerie de Monaco, place de la Visitation.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, place de la Visitation.

**SOMMAIRE.****ECHOS ET NOUVELLES :**

Etat des condamnations prononcées par le Tribunal Correctionnel.

Mouvement du Port de Monaco.

**LA VIE ARTISTIQUE :**

« Le Démon », opéra de Rubinstein.

## ÉCHOS & NOUVELLES DE LA PRINCIPAUTÉ

**TRIBUNAL CORRECTIONNEL**

Dans son audience du 22 février 1916, le Tribunal correctionnel a prononcé les condamnations suivantes :

S. M., épouse F., commerçante, née à Dogliani (Italie), le 24 octobre 1866, demeurant à Monte Carlo, — 150 francs d'amende et confiscation des objets saisis, pour mise en vente de vin falsifié. J. F., son mari, déclaré civilement responsable.

D. A., chauffeur mécanicien, né le 11 mars 1882, à Harlebeke (Belgique), demeurant à Monte Carlo, vingt-quatre heures d'emprisonnement et 16 francs d'amende, pour coups et blessures volontaires.

**MOUVEMENT DU PORT DE MONACO**

Ont relâché dans notre port, du 12 au 26 février :  
Le vapeur « Argo », italien, capitaine Demicheli, venant de Gênes, à destination de Barcelone.

Le brick-goélette « Angela-Madre », italien, capitaine Gavi, venant de Nice, à destination de Gênes.

**LA VIE ARTISTIQUE****REPRÉSENTATIONS D'OPÉRA**

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE

S. A. S. LE PRINCE DE MONACO

**Le Démon.**

Nous l'avons déjà constaté ici même et l'on ne saurait trop se pénétrer de cette vérité critique : Pour parler en connaissance de cause, avec sagesse et équité d'un ouvrage comme *le Démon* et d'un musicien du mérite d'Antoine Rubinstein, il faut être russe. Notre pensée, nos habitudes, notre sens esthétique, nos façons de sentir sont si différentes de la pensée, des habitudes, du sens esthétique, de la façon de sentir des Russes qu'en voulant porter un jugement sur leur art en général ou, particulièrement, sur une œuvre d'esprit et de tendance moscovites, on s'expose à débiter force sottises et à se montrer, malgré soi, grandement maladroit et, assurément, très irrespectueux. Car, ne l'oublions pas, la musique d'un pays s'imprègne plus ou moins profondément du ciel, des mœurs et de l'histoire du peuple

dont elle est l'expression. D'ailleurs, quand il s'agit de musique, de littérature ou de poésie, il ne faut jamais discourir d'un art étranger en prenant pour point de comparaison et pour base de discussion les préjugés, les conventions, le goût et les traditions ayant cours dans sa propre patrie. Pour juger honnêtement et sainement une manifestation musicale ou littéraire émanant d'une race différente de la nôtre, il est indispensable de faire litière de ses préférences personnelles, de se montrer nettement éclectique et, surtout, ne point être ridiculement persuadé que notre supériorité de compréhension est tellement éclatante que nous ne pouvons rendre que d'irrévocables arrêts. Car, comme dit Voltaire, « il y a souvent de l'illusion, de la mode, du caprice dans les jugements des hommes ».

Les gens qui, se plaçant au point de vue étroitement français, apprécient l'œuvre d'un Shakespeare, d'un Dante, d'un Cervantès, d'un Beethoven, d'un Goethe, d'un Mozart, d'un Weber, d'un Rossini, d'un Moussorgsky ou de n'importe quel vaste artiste

Touchant les fibres d'or de la céleste lyre,

commettent la plus lourde des erreurs. Soyons bien convaincus que dans les productions, si diverses d'accent, des génies ou des talents nés par delà nos frontières, ce que nous prenons trop souvent pour des longueurs ou de l'obscurité n'est peut-être que de la beauté qui se dérobe à notre entendement et échappe à notre clairvoyance... Ce simple rappel à la modestie formulé en toute sincérité, occupons-nous du *Démon*.

*Le Démon*, livret de Wiskowatoff, tiré d'une légende de Lermontoff, musique d'Antoine Rubinstein, est l'œuvre la plus russe de pensée, d'expression, de couleur, de signification et de réalisation qui soit éclos au souffle immense des steppes frissonnant éperdument sous leur manteau de neige. C'est une façon d'œuvre-type. Est-ce à dire que nous entendions faire comprendre par là qu'il faille tenir *le Démon* pour un authentique chef-d'œuvre ? Non pas. D'abord nous n'en savons rien. Et puis, il est prudent de ne point employer le grand mot de chef-d'œuvre à tout propos et hors de propos. Il y a des termes dont il est bon d'être ménager pour s'éviter de fâcheuses déconvenues. Les œuvres passent, les goûts, les admirations, les vogues changent d'instant en instant

Et les choses qu'on crut éternelles s'écroulent  
Avant qu'on ait le temps de compter jusqu'à vingt.

Antoine Rubinstein était un artiste extraordinaire. C'était le Tzar du Clavier. Sa manière était léonine. Et quand une fois on l'avait entendu jouer du piano, on restait à jamais hanté par le souvenir de sa supériorité. Sous ses doigts nerveux et forts de slave taillé en hercule, l'instrument des Erard et des Pleyel, transformé en orchestre, s'animait, se poétisait, frissonnait, s'exaspérait incomparablement. Les gammes roulaient comme des tonnerres. Le talent de l'exécutant était si prodigieux que lorsque, par sa volonté, le piano s'attendrissait exquisement, se chargeant de grâce et de délicatesse ou se courrouçait magnifiquement, se révoltait rageusement, on en arrivait vraiment à douter que, seul, le vulgaire piano put procurer de si profondes, si nobles, si hautes impressions, de si intenses émotions. Sauf Liszt, personne n'a manié le piano avec

une telle puissance, n'a pétri les touches avec une maestria aussi déconcertante, n'a déployé dans son jeu autant de violence séductrice, de magnificence d'expression et de colossale splendeur...

Mais l'universelle renommée de virtuose conquise par Rubinstein ne lui suffisait pas, il ambitionna de ceindre le laurier du compositeur. Aussi, fut-il un fécond producteur. On a de lui de nombreux opéras : *Les Chasseurs de Sibérie*, *Fomka l'idiot*, *la Bataille de Koulikoff*, *le Démon*, *Dimitri Douskoï*, *le Marchand Kalachnikoff*, *les Enfants des Landes*, *Ferramors*, *Lalla Rookh*, *les Macchabées*, *Néron*. Outre ces ouvrages tourmentés, pleins de généreuses aspirations, on est redevable à Rubinstein d'Oratorios comme *le Paradis perdu* et *la Tour de Babel*, de Symphonie comme *l'Océan*, de Tableau symphonique comme *Ivan le terrible*, d'une foule de sonates, quatuors, lieder, du *Caprice russe*, de la fantaisie de Don Quichotte, etc., etc.

Directeur du Conservatoire de Péterograd, quasi-prophète en son pays, Antoine Rubinstein mourut subitement à Péterhof à l'âge de soixante-quatre ans, en novembre 1894, au lendemain du jour triste où le Tzar Alexandre III, figé dans l'attitude suprême, prenait place au milieu de ses aïeux.

Le sujet du *Démon* (rien du *Démon de la nuit*, ouvrage assez fade de Rosenhain représenté en 1851 à Paris) n'emprunte pas son principal intérêt (comme dans *Don Juan de Marana*, *Robert le Diable* et même *Faust*) à la lutte engagée entre le bon et le mauvais ange pour la possession d'une âme. Il réside surtout dans la mise en relief de l'effort tenté par un démon féru d'amour pour capter le cœur d'une jeune fille innocente et pure, dans la mise en lumière de cette vérité qu'un ange déchu ne peut savourer les joies de la passion partagée et qu'éternellement maudit, il lui est défendu d'employer d'autres moyens pour arriver à ses fins que des moyens condamnables au premier chef, comme la mort. Aussi, le *Démon*, en dépit de ses habiletés infernales, de ses protestations enflammées, de ses sincérités plus ou moins véhémentes, n'aboutit-il qu'à la déception. Au moment où il croit son triomphe assuré, la mort, dont il s'est servi pour se débarrasser d'un rival, lui joue le méchant tour de lui ravir sa proie. Une fois de plus, le démon, vaincu, reste penaud et solitaire et le bien l'emporte sur le mal comme il convient. Dans le livret, sans complications et d'un fantastique ingénu, le *Démon* joue le rôle du destin, mais d'un destin sensible, excédé par le caractère d'inflexibilité qui s'attache à ses volontés et à ses actes, cherchant à fuir la fatalité qui l'obsède et aspirant ardemment aux mortelles jouissances de l'humanité. Inspiré d'une légende célèbre de Lermontoff, le livret du *Démon* a de quoi plaire en Russie. Là-bas, la fable initiale est familière à tous. Elle est à ce point populaire qu'il n'est guère de moujik qui l'ignore. Et en mettant en musique ses principales péripéties, Rubinstein n'agit pas précisément en artiste maladroit.

La partition, d'une mentalité musicale rigoureusement russe, toute en frénésies de mouvements et en langueurs de rythmes, est d'une austère tenue dramatique et symphonique. Elle ne se permet aucun écart fantaisiste.

En l'écoutant, on goûte le plaisir rare de ne relever aucune imitation, pas plus de celui-ci que de celui-là.

La musique du *Démon* est d'une si spéciale originalité qu'il eut été étonnant qu'elle ne rencontrât pas de détracteurs. Comme le droit de nier la valeur d'une œuvre musicale est un droit absolu et comme, en l'occurrence, l'impression est tout, il n'y a pas à s'étonner outre mesure que la partition de Rubinstein n'ait pas échappé, dans le principe, à la commune loi. En possession d'une gloire mondiale de virtuose, il était naturel qu'on déniât à Rubinstein la faculté de produire un ouvrage de théâtre. On ne s'en fit pas faute. Et cette injustice fit horriblement souffrir Rubinstein.

Dans le *Démon*, suivant les injonctions de la trame, liée indissolublement à l'action, la musique est la fidèle servante du verbe qu'elle commente et illustre. La mélancolie slave s'épand copieusement en mélodies d'un caractère tranché que la saveur mélodique relève de curieuse façon.

Et pendant que le drame se développe sur la scène et que l'idée s'y essore en mélodie, la vague symphonique déferle dans l'orchestre, roulant dans la sonorité de ses ondes, de subtiles images, de claires visions, de troubles apparitions, des coins d'azur et des grondements de tempête, des brises du ciel et des rafales d'enfer, des cris d'agonie et des promesses de bonheur, des anathèmes et des prières, des hurlements de colère et des frémissements de désir, des rumeurs, des révoltes, des ombres et des lumières... Les rappels de motif donnent à la symphonie une consistance de pensée et font bénéficier le tissu orchestral d'une solidité, qui sont loin de nuire à l'effet général de la partition. Rubinstein ne dédaignait pas d'employer les chœurs et de les faire servir à ses desseins. Il y en a beaucoup dans le *Démon* : de terribles et de délicieux. Il y en a un particulièrement d'une barbarie grandiose évoquant à l'esprit une de ces peintures exorbitantes aux ramages confus et fous, aux tons aveuglants, regorgeant de bizarreries grandiloquentes, d'une hurlante et audacieuse réalisation. On n'osa guère exécuter ce chœur agité, sous prétexte qu'il était inchantable, et on n'hésita pas à le supprimer. M. Gunsbourg a eu l'idée artiste de le rétablir pour le plus grand bien de la partition où sa place est marquée. Il est admirable, ce chœur, et il eut été dommage qu'on nous en privât. Notre intention n'est pas de suivre la partition page par page. Il est des besognes auxquelles il vaut mieux se soustraire, pour la raison qu'elles ne présentent que peu d'intérêt. Et puis, la fonction de distributeur de bons points a quelque chose de puéril quand il s'agit d'un ouvrage de valeur évidente, de portée artistique indiscutable et qui doit être jugé d'ensemble. Tenons-nous en donc aux quelques lignes trop succinctes qui précèdent. Auber assurait que tout ce qu'on coupe n'est pas sifflé. Auber était un homme d'esprit, et un sage. A défaut d'esprit, ayons au moins la sagesse d'être court; c'est la meilleure chance que nous ayons de moins ennuyer le lecteur.

Merveilleusement monté, par conséquent présenté au public dans les conditions les plus heureuses, le *Démon* obtint un grandissime succès. L'interprétation, confiée à des artistes russes, mieux qualifiés que d'autres pour mettre en lumière les beautés d'un opéra russe, fut superbe. Tirons hors de pair M. Giorgevsky, ténor à la voix prenante qui soupire les mélancoliques plaintes de la mélodie slave avec un charme, une délicatesse et un sentiment extrêmes. C'est un régal d'entendre ainsi chanter à une époque où le cri a remplacé le chant, où les ficelles du métier tiennent lieu de connaissances et d'art, où tout est sacrifié à la grossièreté et à l'effet. M. Baklanoff incarne le personnage dominant du *Démon* avec un parfait talent. Grâce à cet artiste de belle allure et d'organe opulent, aucune des intentions du compositeur ne reste dans l'ombre. M<sup>me</sup> Krucenisky, à côté de ses deux partenaires si justement appréciés et applaudis, brilla d'un vif éclat. Elle vécut son personnage et interpréta son rôle en artiste de sève choisie. On ne peut mieux faire. Couvrons de fleurs M<sup>mes</sup> Lilianova et Tcherkafsky et MM. Mariacheff et Tarnava. Félicitons chaleureusement les chœurs qui se surpassèrent. Constatons que l'orchestre, sous la magistrale direction de M. Léon Jehin, fut digne des plus grands éloges. La besogne de l'orchestre, comme celle des chœurs, n'est pas mince dans le

*Démon*, Jamais l'orchestre et son chef ne firent preuve d'une telle souplesse et d'une telle autorité.

Les décors, véritables œuvres d'art, montrèrent une fois encore quel maître est M. Visconti.

Les projections lumineuses de M. Frey ravirent les yeux. Costumes et mise en scène obtinrent tous les suffrages.

Bravos et applaudissements ne cessèrent de se mélanger pendant la soirée du 26 février dernier et, si pareille expression pouvait être employée, à propos d'un réprouvé chassé du ciel, nous dirions que le *Démon* est allé aux nues.

ANDRÉ CORNEAU.

## PARQUET GÉNÉRAL DE MONACO

(Extrait inséré en exécution de l'article 381 du Code de procédure pénale.)

Suivant exploit de Blanchy, huissier, en date du 12 février 1916, enregistré, les nommées :

- 1° ROSSI (Marie), âgée de 17 ans, née à Monaco, domestique ;
- 2° OREGLIA (Marie-Célestine), 16 ans, née à Monaco, couturière ;

Ayant demeuré toutes deux à Beausoleil (Alpes-Maritimes), actuellement *sans domicile ni résidence connus*,

Ont été assignées à comparaître personnellement le mardi 4 avril 1916, à 9 heures du matin, devant le Tribunal correctionnel de Monaco, sous prévention d'avoir, à La Condamine (Principauté de Monaco), le 18 décembre 1916, en tout cas depuis moins de trois ans, ensemble, de concert ou de complicité, soustrait frauduleusement une somme de quarante francs au préjudice du sieur Bossi ; — délit prévu et réprimé par les articles 377, 399, 56, 57 du Code pénal.

Pour extrait conforme :

Le Procureur Général,  
E. ALLAIN.

## ÉLECTRICITÉ

Application Générale

DOUARD & Co

Ancien Contremaître des Maisons Bouillet et Barbey.

11, avenue Saint-Charles, MONTE CARLO

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON  
ET A LA MÉDITERRANÉE

### Foire d'Échantillons de Lyon

A l'occasion de la Foire d'Échantillons qui s'ouvrira à Lyon du 1<sup>er</sup> au 15 mars prochain, la Compagnie P.-L.-M. consent les facilités ci-après :

1° *Augmentation de la validité des billets aller et retour à destination de Lyon.*

Ceux qui seront délivrés aux voyageurs ordinaires du 28 février au 10 mars auront leur validité augmentée de 10 jours. Ceux qui seront délivrés aux exposants munis de cartes de vendeurs, du 25 février au 5 mars, seront valables jusqu'au 27 mars (sans prolongation).

2° *Arrêts supplémentaires autorisés, à Lyon, pendant la durée de la foire.*

24 ou 48 heures aux voyageurs porteurs de billets simples, via Lyon, comportant un parcours P.-L.-M. supérieur respectivement, à 400 ou 800 kilomètres ; 24 heures aux porteurs de coupons retour de billets aller et retour, via Lyon, comportant un parcours P.-L.-M. simple d'au moins 400 kilomètres.

3° *Les produits et objets divers exposés paieront*

plein tarif à l'aller, mais seront transportés *gratuitement* au retour.

Des facilités analogues seront consenties aux voyageurs et pour le transport des marchandises en provenance d'autres réseaux.

## BULLETIN

DES

### OPPOSITIONS SUR LES TITRES AU PORTEUR

#### Titres frappés d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Dix Cinquièmes d'Actions de 100 francs chacun, de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 19.907, 23.259, 30.415, 30.422, 30.423, 35.975, 40.987, 45.870, 48.056, 82.823.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, substituant M<sup>e</sup> Vialon, huissier à Monaco, en date du 10 mai 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les numéros 17.700 et 47.887.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 22 juin 1915. Quatre Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 35.401, 35.595, 37.521, 37.522.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 26 juin 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 17.903 et 27.200.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 6 juillet 1915. Neuf Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 36.641, 36.642, 36.643, 37.614, 37.294, 37.295, 37.296, 37.297, 37.298.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Neuf Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 79.538, 79.539, 79.540, 79.541, 79.542, 79.543, 79.544, 79.545.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 9 juillet 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 53.592, 2.345.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 12 juillet 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 39.557, 48.061, 52.515.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 7 août 1915. Dix Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 156.731 à 156.740 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 3 septembre 1915. Trois Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 46.428, 46.429, 46.430.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 13 septembre 1915. Un Cinquième d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant le n<sup>o</sup> 52.712.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 8 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 46.018 et 52.961.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 octobre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 10.216 et 43.232, et deux Obligations de la même Société portant les n<sup>os</sup> 33.548 et 33.549.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 6 novembre 1915. Vingt et une Actions de la Société anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 2.196, 11.505, 12.633, 15.217, 15.691, 15.692, 15.886, 24.759, 24.305, 9.747, 29.950, 38.922, 42.418, 51.558, 54.720, 29.467, 30.550, 34.008, 35.929, 36.036, 36.440.

Exploit de M<sup>e</sup> Vialon, huissier, substitué par M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 9 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 41.259 et 41.260.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 16 novembre 1915. Deux Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 44.620 et 53.447.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 25 novembre 1915. Deux Cinquièmes d'Action de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 26.387 et 26.388.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 11 décembre 1915. Dix-huit Obligations de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 11.755 à 11.764 inclus et 102.732 à 102.739 inclus.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, en date du 5 février 1916. Quinze Cinquièmes d'Actions de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 897, 5.306, 7.231, 20.697, 20.698, 20.699, 20.700, 31.118, 38.151, 43.607, 50.640 à 50.644 inclus.

#### Mainlevées d'opposition.

Exploit de M<sup>e</sup> Blanchy, huissier à Monaco, du 20 mars 1915. Trois Obligations de 300 francs 4 % de la Société Anonyme des Bains de Mer et du Cercle des Etrangers de Monaco, portant les n<sup>os</sup> 99.423 à 99.425.

#### Titres frappés de déchéance.

Néant.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Imprimerie de Monaco. — 1916.